

Les informations et les dossiers sont disponibles :



Par internet
yelo-laroche.fr



Par QrCode
je flashe

Je voyage accompagné ?

Je peux être accompagné d'une seule personne. Si votre carte mobilité inclusion précise « besoin d'accompagnement », votre accompagnateur voyage gratuitement. Sinon il paye 1,50€ ou valide sa carte Yélo.

Quels tarifs ?

ISIGO est accessible avec un ticket ou un abonnement Yélo en cours de validité.

Je peux acheter un ticket ou un abonnement Yélo ici :



A bord



sur internet



Appli Yélo



Points de vente



Maison de la Mobilité



Je monte, je valide.



La Maison de la Mobilité est sur la Place de Verdun à La Rochelle

Je peux aller à la Maison de la Mobilité :

Lundi à vendredi	7h30 à 19h	😊
Samedi	8h à 18h30	😊
Dimanche et jours fériés		😞

Je peux téléphoner aux agents Yélo pour des informations ou réserver un trajet au :



05 46 46 17 37 (Choix 1)

Service accessible aux personnes sourdes et malentendantes 🗣️ avec Roger Voice.

Lundi à samedi	6h à 20h	😊
Dimanche et jours fériés		😞



CHARENTE MARITIME - 17

© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe. More information at www.easy-to-read.eu

Ce document a été élaboré avec la collaboration de l'UNAPEI17. Il a été rédigé avec la méthode facile à lire et à comprendre (FALC)



Bougez comme vous vivez

Facile
à Lire et
à Comprendre



ISIGO, le Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite dans l'Agglo de la Rochelle



ISIGO fonctionne, après inscription et sur réservation, tous les jours de la semaine de 6h à 21h (sauf le 1er mai) et les jeudis, vendredis, samedis et veille de jours fériés



Handicap
mental



Handicap
auditif



Handicap
moteur



Handicap
visuel

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



1 Je suis



Handicap
mental



Handicap
auditif



Handicap
moteur



Handicap
visuel

2 Je récupère mon dossier

À la Maison de la Mobilité
ou je le télécharge sur le site internet Yélo

3 Je prépare mon dossier avec

- ✓ la demande d'accès remplie
- ✓ l'attestation sur l'honneur remplie
- ✓ la photocopie de ma Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention invalidité recto-verso
OU
- ✓ Le certificat médical Yélo rempli par mon médecin traitant

4 J'envoie mon dossier

- En le déposant à la Maison de la Mobilité
- ou en l'envoyant par la poste
à la Maison de la Mobilité
22 place de Verdun, 17000 La Rochelle
- ou par mail : centrale.yelo@yelomob.fr

5 Yélo me répond par courrier sous 15 jours.

Je peux réserver mon trajet
si mon dossier est accepté.

6 Je réserve

➤ J'appelle **05 46 46 17 37** (Choix 1)

J'appelle	Pour voyager
la veille avant 17h	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche
samedi avant 17h	lundi

Je donne :

- mon nom et mon prénom
- le jour de mon trajet
- je donne l'adresse de départ et l'adresse d'arrivée
- je précise si une personne m'accompagne

OU

➤ sur l'application

- Je crée un compte et je gère mes réservations.
- On me donne mes horaires ISIGO aller et retour.



7 Mon trajet

Aller → →

- Je me prépare 5 min avant l'horaire de mon départ.
- ➔ Le véhicule vient me chercher à mon adresse de départ
- Je paie 1,50 € au conducteur ou je présente ma carte Yélo.
- Le véhicule me dépose.

Retour → →

- Je me prépare 5 min avant l'horaire de mon départ.
- Le véhicule vient me rechercher.
- Je paie 1,50 € au conducteur ou je valide ma carte Yélo.
- ◀ Le véhicule me ramène à mon adresse



Je peux faire 4 trajets par jour :

Du lundi au vendredi

2 trajets	de 6h à 8h ou de 11h30 à 13h30 ou de 18h à 21h
2 trajets	de 8h à 11h30 ou de 13h30 à 18h



La nuit

Je peux voyager de 21h à 6h les jeudis, vendredis, samedis et veilles de jours fériés. Je paie 10 € (pour 3 personnes).